



Agir pour l'environnement

Convaincue que la gestion raisonnée de notre environnement est l'affaire de tous, la Fondation de France propose aux organismes qui le souhaitent, une aide complémentaire pour pouvoir prendre en compte les impacts environnementaux de leurs actions. Principalement dédiée aux structures peu ou pas encore investies dans les enjeux environnementaux, cette aide est destinée à financer un appui technique (diagnostic, étude préalable, plan d'action) ainsi que des actions de sensibilisation et de formation.

Attention : seules pourront être financées les demandes des organismes, dont le projet aura été sélectionné dans le cadre de l'appel à projets **Soigner, soulager, accompagner les nouveau-nés, les enfants et les adolescents gravement malades ou en fin de vie.**

Appels à projets 2008

Le programme « Soigner, soulager, accompagner » diffuse cinq appels à projets en 2008 :

- Soigner, soulager, accompagner : réflexion sur les pratiques soignantes
- Soigner, soulager, accompagner les nouveau-nés, les enfants et les adolescents gravement malades ou en fin de vie
- Soigner, soulager, accompagner les personnes âgées gravement malades ou en fin de vie
- Soigner, soulager, accompagner : projets de recherche
- Douleur

Ces appels à projets peuvent être téléchargés sur www.fondationdefrance.org, demandés par courriel à l'adresse soignersoulager@fdf.org ou par téléphone au 01 44 21 31 28.

La Fondation de France aide les personnes en difficulté en soutenant des projets concrets et innovants, qui répondent aux besoins sans cesse en évolution de la société. Elle agit dans tous les domaines de l'intérêt général : solidarités, enfance, santé, recherche médicale, culture, environnement. La Fondation de France abrite également des fondations créées par des mécènes et les conseille dans leur démarche.

Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention publique et ne peut distribuer ses prix, bourses et subventions que grâce à la générosité de ses donateurs.

FONDATION
DE
FRANCE

40 avenue Hoche - 75008 PARIS
Tél. 01 44 21 31 00 - Fax 01 44 21 31 01
www.fondationdefrance.org

Donnons, mais donnons bien.

FONDATION
DE
FRANCE

Appel à projets 2008

**Soigner, soulager,
accompagner
les nouveau-nés,
les enfants
et les adolescents
gravement malades
ou en fin de vie**

Dates limites de dépôt des dossiers

- 10 avril 2008
- 29 août 2008

Mécénat Santé

Contexte

La Fondation de France souhaite encourager des initiatives des équipes concernées par la prise en charge de la douleur des nouveau-nés ou des enfants, ou confrontées à la souffrance, à la maladie grave ou à la mort d'enfants de tous âges.

Dans ce contexte, la Fondation de France souhaite soutenir tout particulièrement :

- la reconnaissance et la prise en charge des douleurs aiguës dont l'évaluation est souvent difficile ;

- la mise en place d'une démarche palliative de soins et d'accompagnement dans tous les lieux où les enfants sont accueillis.

A qui s'adresse l'appel à projets ?

L'appel à projets s'adresse aux équipes soignantes, médicales et médico-sociales intervenant en service hospitalier, en institution ou à domicile. Il s'adresse également aux associa-

tions de parents et de bénévoles accompagnant l'enfant à l'hôpital comme au domicile et proposant un soutien aux familles.

Quels projets ?

La Fondation de France soutiendra des actions qui contribuent :

- à la qualité de l'accueil, de l'accompagnement et du confort des enfants,
- à la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des familles (outils d'information, salon d'accueil pour les familles...),
- à l'évaluation et à la prise en charge de la douleur,
- au soutien des personnes endeuillées,
- à l'élaboration de projets de soins adaptés à l'enfant (implication des parents, procédure de prise de décisions, limitation des traitements, réflexion sur le lieu de décès),
- au retour ou au maintien à domicile des enfants (coordination ville-hôpital, intervenants à domicile),

- à la formation et au soutien des équipes soignantes (supervision, formation des médecins généralistes...),
- au développement des échanges de pratiques, entre les associations ou entre les services.

Dans le cadre de cet appel à projets la Fondation de France ne finance pas : les formations individuelles, les formations des bénévoles, le remplacement du personnel, les postes salariés, les travaux, et les actions d'animation et de loisirs pour les enfants. Les demandes de matériel ne seront prises en compte que dans le cadre d'un projet d'équipe dynamique visant à la modification des pratiques de soins.

Critères de sélection

La Fondation de France examinera les demandes en tenant compte des critères suivants :

- qualité des réflexions et de la démarche de l'équipe,
- pertinence du projet au regard des besoins recensés,
- interdisciplinarité, mobilisation effective du personnel (direction, médecins, cadres, soignants), implication des familles et des bénévoles,
- participation financière de l'établissement (la Fondation de France ne se substitue pas aux financements des tutelles),
- souci d'évaluation de la démarche,
- approbation, le cas échéant, du Comité de lutte contre la douleur (CLUD) local.

Pour les formations : besoins identifiés en amont, programme élaboré avec l'équipe, inscription dans le projet de service, participation de l'ensemble des professionnels (notamment des médecins) et des bénévoles, objectifs ciblés, méthode pédagogique interactive, compétence reconnue des intervenants, évaluation du réinvestissement des acquis dans la pratique.

Toute demande de soutien pour des journées thématiques, des séminaires ou des conférences doit impérativement être présentée dans l'appel à projets précédant d'au minimum 6 mois la tenue de l'événement.

Comment répondre ?

Le dossier type de demande de subvention est téléchargeable sur le site Internet www.fondationdefrance.org (rubrique : les offres de subvention - domaine Soigner, soulager, accompagner).

Il devra être adressé **par courrier en deux exemplaires et en version électronique à :**
Sophie Lasserre
« Appel à projets Pédiatrie »
Fondation de France
40 avenue Hoche - 75008 PARIS
soignersoulager@fdf.org

Dates limites de dépôt des dossiers

- 10 avril 2008
- 29 août 2008

Appel à projets